



Contexte de l'unité de description :

Unité de description :

F/14/18262/2

"Les constructions provisoires."

- Alençon (départ. Orne).
- Amiens (départ. Somme).
- Aulnoy (départ. Nord).
- Avranches (départ. Manche).
- Breteuil (départ. Oise).
- Caen (départ. Calvados).
- Chatillon-sur-Seine (départ. Côte-d'Or).
- Chaumont-sur-Aire (départ. Meuse).
- Compiègne (départ. Oise).
- Couvonges (départ. Meuse).
- Creil (départ. Oise).
- Evreux (départ. Eure).
- Fougères (départ. Ille-et-Vilaine).
- Hennebont (départ. Morbihan).
- Joué-du-Bois (départ. Orne).
- La Chapelle-en-Juger (départ. Manche).
- Laigle (départ. Orne).
- Le Bosquet (départ. Somme).
- Le Creusot (départ. Saône-et-Loire).
- Le Havre (départ. Seine-Maritime, anc.Seine-Inférieure).
- Lisieux (départ. Calvados).
- Longueau (départ. Somme).
- Lorient (départ. Morbihan).